

## **SEANCE DU JEUDI 25 MARS 2021**

**Convocation : 18/03/2021**

**Compte-rendu : 1/04/2021**

L'an deux mille vingt-et-un et le jeudi vingt-cinq mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes pour la mise en place des distances de sécurité en prévision du COVID-19, sous la Présidence de Monsieur Francis GOUESBIER, Maire.

**Présents : MM. GOUESBIER F., COCQUET, HENG, LOBJOIS, DEFOSSE, GOUESBIER C., FAUCHATRE, FERON, RIQUET, SUEUR,**

**Absent excusé : MM. MAYOLLE (donne pouvoir à Monsieur GOUESBIER), RIQUET**

**Secrétaire de séance : Madame Constance GOUESBIER**

Le quorum est atteint ; la séance est ouverte.

Monsieur le Maire propose d'ajouter un sujet à l'ordre du jour,

- Modification du carrefour de la Haie Penée.
  - o L'assemblée est d'accord à l'unanimité pour cet ajout.

Le compte-rendu de la séance du 11 mars 2021 est adopté à l'unanimité.

### **1/ Préparation du budget, projets 2021 :**

Une réunion a été faite en prévision sur les 5 ans. Une liste est présentée avec les montants approximatifs. Il est proposé de contracter un emprunt de 250 000.00 € sur 10 ou 12 ans.

- Les travaux :
  - o Acquisition de terrain, 48 000.00 €
  - o Réfection de la rue de Monchaux, prévoir des aires de courtoisie 90 000.00 €
  - o Piste cyclable, impasse des Garennes, chemin du Champ Neuf. Afin de limiter les vélos sur la route principale, investissement conséquent primordial 65 000.00 €
  - o Aménagement du cimetière, rapidement au vu du nombre de place disponible qui est de 0. Clôture, haie, allées et petit terrain aménagé en jardin du souvenir, 20 000.00 €
  - o Carrefour de la Haie Penée, urgent par rapport à la dangerosité, en prévision depuis longue date. On arrive à un accord avec la Direction Départementale à moindre coût. Environ 15 000.00 €
  - o Voirie Haie Penée, 40 000.00 €
  - o Petits matériels souffleur, taille haie, débroussailleuse, batterie, chargeur, 4 500.00 €
  - o Défibillateur 1 200.00 €
  - o Effacement de réseaux de la Garinière jusqu'au chemin des Garennes
  - o Chemin des Bergers
  - o Passage en Led de l'éclairage public
  - o Fleurissement et panneaux signalétiques 20 000.00 € par an sur 5 ans
  - o Audit du clocher 984.00 €
    - o TOTAL DES DEPENSES : 304 684.00 €
  - o Toitures salle des fêtes et mairie : 37 500.00 € mais prévoir pour les années futures.

Monsieur GOUESBIER précise qu'il était prévu de faire un parking plus important au chemin de l'accès à la mer mais le terrain réservé sur les plans du PLU, est en zone classée, l'autorisation sera compliquée à obtenir.

- Monsieur SUEUR précise qu'il n'y a pas obligation de cimenter encore pour quelques week-ends. Par contre la voirie vers la Chapelle est fortement dégradée et ce serait plus utile.

Monsieur GOUESBIER précise qu'il y a déjà un projet pour l'aménagement de cette route avec la commune de Rue.

## **2/ Panneaux d'informations :**

Nous n'avons pas reçu le devis pour les panneaux d'informations, ce sujet est remis à la prochaine réunion.

## **3/ Complément d'heures agent administratif :**

Actuellement Madame DUHAMEL, le secrétaire, effectue 15 heures par semaine. Ayant de plus en plus de dossiers à gérer, surtout en urbanisme. Pour une meilleure organisation de l'emploi du temps, une augmentation de 4 heures par semaine est proposée.

Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- De mettre en place les 4 heures supplémentaires.
- De mandater Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération et la signature de tout document s'y rapportant.

## **4/ Extension du périmètre d'intervention du Conservatoire du Littoral :**

Une extension est proposée par le Conservatoire du Littoral de 69 hectares pour la Commune de Saint-Quentin-en-Tourmont. Ce projet permettra d'étendre la gestion du massif dunaire du Marquenterre en maintenant les différents paysages (dunes, zones humides, boisements et ourlets forestiers) entre plages et zones cultivées. Concernant les usagers, la régulation des populations de grands gibiers sera maintenue et sur certaines parcelles, la réintroduction du pâturage extensif sera envisagée en partenariat avec des éleveurs locaux. Cette extension a pour objet de permettre la conduite d'acquisitions foncières dans un cadre amiable simplement, il n'entraîne aucune nouvelle obligation pour les propriétaires.

Après délibération et vote, 8 POUR et 2 ABSTENTION, le Conseil Municipal :

- Accepte cette extension de 69 hectares.
- Mandate Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération et la signature de tout document s'y rapportant.

## **5/ Carrefour de la Haie Penée :**

2 projets pour l'amélioration du carrefour de la Haie Penée sont présentés, en accord avec le Département.

En premier, un rond-point est proposé, terre-plein central et hors sol pour délimiter, projet très onéreux.

Le second, décentraliser le carrefour avec des priorités à droite et une visibilité plus loin. Projet moins coûteux, environs 35 000.00 €, 2/3 du montant pris en charge par le Département, reste 1/3 à la charge de la commune soit environ 12 000.00 €

Notre réponse doit être donnée rapidement pour que le Département commence les études rapidement et que les travaux soient réalisés en 2022.

Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- D'accepter la seconde solution avec le carrefour décentralisé.
- De mandater Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération et la signature de tout document s'y rapportant.

## **6/ Questions diverses :**

### Monsieur GOUESBIER :

- Monsieur BIGET, l'employé communal est en congé, il avait 6 jours à prendre avant la fin de son préavis, les congés payés ne donnent pas lieu d'indemnités dans la fonction publique.
- Monsieur LOBJOIS sera en contrat de 3 mois pour accroissement d'activité temporaire.
- Pour les trous sur la chaussée, nous attendons la livraison de 5 tonnes d'enrobé à froid offert par la communauté de Communes.
- Pour les défibrillateurs, nous devrions avoir des nouvelles courant avril.

### Monsieur SUEUR :

- J'ai reçu un papier pour les encombrants mais pas de délibération de faite à ma connaissance.
  - La délibération sera prise lors de la prochaine réunion, mais nous en avons parlé plusieurs fois.
- Le prix du columbarium n'est toujours pas fixé
  - Pas prévu ce sujet à l'ordre du jour, ce sera pour la prochaine réunion.
- Encore des plaintes pour des feux

### Monsieur DEFOSSE :

- Pour quand la fibre ?
  - Normalement branchement avril 2022. Il y a encore des maisons qui n'ont pas donné leur adresse exacte et donc dans ce cas pas de branchement. Il est demandé à la mairie de fournir ces adresses.

Séance levée à 20 heures 30